

22 novembre 2007

AVIS DE LA CPU

Parcours « formation des maîtres » dans le cursus licence.

Les IUFM sont aujourd'hui en cours d'intégration dans les universités (25 sur 31), cela doit se traduire également par une intégration de la formation des maîtres dans l'offre de formation générale des universités.

En ce qui concerne la préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement au niveau licence, la CPU soutient le principe d'un dispositif commun minimum auquel pourraient s'ajouter des enseignements spécifiques à chaque université selon ses structures disciplinaires et ses compétences propres.

Ce dispositif de préprofessionnalisation doit s'inscrire dans le prolongement de la réflexion du comité de suivi licence sur la professionnalisation du cursus licence. Il devrait comprendre :

- des enseignements de lettres et sciences adaptés à la formation des maîtres,
- un stage d'observation dans des établissements scolaires ou des activités de tutorat éducatif avec préparation, suivi, retour sur expérience, rapport et validation,
- la délivrance du CLES et du C2I.

Le détail de ce dispositif devrait être élaboré dans le cadre d'une collaboration inter-universitaire à l'échelle académique, en s'appuyant sur l'expertise des enseignants des IUFM.

Par ailleurs, la CPU est favorable à la possibilité pour certaines universités de préparer des licences pluridisciplinaires en sciences, lettres ou autres, ne préparant pas exclusivement aux métiers de l'enseignement mais permettant aux étudiants de bénéficier d'une culture générale en Sciences et en humanités et de poursuivre leurs études dans des secteurs autres que l'enseignement et la recherche.

La réflexion sur les licences pluridisciplinaires dépasse ainsi le strict cadre de la formation des maîtres et suppose une articulation de la réflexion sur la pluridisciplinarité, sur la professionnalisation et sur les compétences.

Elle est cohérente avec les recommandations du comité de suivi licence mais suppose que la liste des mentions de licences soit revue en ce sens.